



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Délégué académique aux formations professionnelle, initiale et continue

Rentrée 2018

Date de prise de fonction : 01/09/2018

Implantation géographique : Rectorat de Reims,
1, Rue Navier
51082 Reims

I – Environnement de l'emploi

Conseiller de la rectrice, le DAFPIC participe à la définition de la politique académique dans le champ de l'ensemble des formations professionnelles initiales et continues en liaison avec tous les acteurs concernés et à la mise en œuvre des orientations nationales, académiques et régionales.

Le contexte actuel de la formation professionnelle est particulièrement marqué par un ensemble de projets de réformes qui concerne à la fois l'apprentissage, la voie professionnelle scolaire et la formation continue des adultes. C'est donc une réforme systémique de la formation professionnelle qui se dessine dans les mois à venir. L'appareil de formation professionnelle est appelé à évoluer en continuant d'assurer, quelques soient les voies, la possibilité à chacun d'accéder à un parcours de formation professionnelle sécurisé.

Le territoire de l'académie de Reims est étendu (4 départements) et composé de grands pôles urbains et d'une forte ruralité. Par ailleurs, l'académie est située dans la région académique Grand Est dont elle est une composante. C'est en concertation étroite avec les délégués académiques aux enseignements techniques, les délégués académiques à la formation professionnelle, et le secrétariat académique de région que les problématiques liées à la formation professionnelle sont traitées dans le cadre du COREA piloté par la rectrice de la région académique.

II – Description de la fonction :

Le DAFPIC de l'académie de Reims :

- Assure, en collaboration avec les services compétents du rectorat et des collectivités territoriales, les travaux d'analyse et de réflexion conduisant à la définition de l'évolution de l'offre de formation professionnelle au sein du groupe de coordination inter académique.
- Accompagne la mise en œuvre des mesures liées à la carte des formations professionnelles, aux nouveaux référentiels et aux rénovations de diplômes en lien avec les inspecteurs ;
- Recherche les complémentarités et synergies entre la formation initiale (scolaire et apprentissage) et la formation continue, en conduisant les projets dans des domaines tels que la validation des acquis de l'expérience, les lycées des métiers, les campus des métiers et qualifications, les plates-formes technologiques, la relation école entreprise, les partenariats avec les acteurs économiques ;
- Propose à la rectrice les orientations, les axes prioritaires et l'organisation académique en matière de développement de l'apprentissage en EPLE, de formation continue des adultes, des campus des métiers et des qualifications, les Plates-formes Technologiques et de la Relation Education-Economie ;
- Pilote et anime les réseaux des GRETA, du CFA académique, des CMQ en cohérence avec les PFT et la REE (CLEE, CEE et conventions de partenariat).
- Met en œuvre la stratégie académique de formation en lien avec le projet académique, en évalue les résultats et propose des améliorations.
- Participe à la valorisation de la voie professionnelle. Il impulse en liaison avec les inspecteurs, la mise en œuvre des mesures nationales liées à la formation professionnelle et favorise toutes initiatives innovantes pour permettre la réussite des apprenants.

Il a également en responsabilité la Délégation Académique de Validation des Acquis.

Le délégué académique est directeur du groupement d'intérêt public « formation continue » (GIP FC).

La DAFPIC de L'académie de Reims repose sur une organisation et un fonctionnement visant la mise en synergie de la formation initiale scolaire et apprentissage, la formation continue, les campus des métiers et des qualifications, les plates-formes technologiques et la relation éducation économie dans une logique de formation tout au long de la vie.

Pour mener à bien ces missions, le DAFPIC est secondé par une DAFPIC adjointe formation continue/directrice adjointe du GIP FC, une DAFPIC adjointe formation initiale/relation éducation économie, un directeur administratif et financier du GIP formation continue et les services supports du GIP formation continue

III - Compétences attendues pour ce poste :

Compétences transversales :

- grande capacité de réflexion de synthèse et d'analyse ;
- aisance relationnelle ;
- capacité rédactionnelle de haut niveau ;
- sens élevé du service public ;
- grande disponibilité.

Compétences spécifiques :

- haute connaissance du système éducatif ;
- expérience avérée dans les champs de la formation professionnelle, initiale et continue appréciée ;
- aisance dans la pratique des relations partenariales (prescripteurs de formation, entreprises, branches professionnelles, collectivités territoriales) ;
- bonne connaissance de la réglementation relative à la formation professionnelle, et notamment en lien avec les évolutions de la formation professionnelle en cours.

Procédures à suivre pour candidater :

Informations auprès de M. Bruno GRATKOWSKI, délégué académique aux formations professionnelle, initiale et continue de l'académie de Reims :
bruno.gratkowski@ac-reims.fr

Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à :

Madame la rectrice de l'académie de Reims
DRH-DPATE
1, rue Navier
51082 REIMS
ce.drh@ac-reims.fr, copie à ce.recteur@ac-reims.fr

Les candidatures doivent parvenir par la voie hiérarchique, dans **un délai de quinze jours à compter de la date de publication du présent avis.**

Un exemplaire de la candidature doit-être adressé directement au
Ministère de l'Education nationale
Direction générale des ressources humaines
Service de l'encadrement
DGRH E1-2
72 rue Regnault
75013 PARIS